

Cahier des Positions

Association Générale Étudiante en Sciences de l'Université de Sherbrooke



Rédaction initiale :

- Christophe Morin, Vice-président aux affaires externes, Automne 2016

Modifications:

- Mariam El-Amine, Responsable aux affaires externes, Hiver 2017
- Olivier Hérard, Responsable aux affaires externes, Automne 2017
- Olivier Hérard, Responsable aux affaires externes, Hiver 2018
- Olivier Hérard, Responsable aux affaires politiques, Été 2018
- Olivier Hérard, Responsable aux affaires politiques, Automne 2018
- Elise Gagnon, Responsable aux affaires politiques, Été 2019
- Samuel Côté, Responsable aux affaires politiques, Automne 2019
- Elise Gagnon, Responsable aux affaires politiques, Hiver 2020
- Ludovic Ellefsen, Responsable aux affaires politiques, Été-Automne 2020, Hiver 2021
- Kevin Lussier-Rousseau, Responsable aux affaires politiques, Hiver et été 2022

[LOC] - Positions locales & internes

[LOC.1] L'AGES doit appuyer toutes les démarches de la FEUS quant à l'instauration d'un pub universitaire sur ou hors campus en mettant l'accent sur l'installation d'un pub sur le campus.

[LOC.2] L'AGES est en faveur de l'existence d'un ou de plusieurs postes au conseil exécutif de la FEUS à temps plein et la reconsidération de certains postes du conseil exécutif de la FEUS. (09/11/16)

[LOC.3.1] L'AGES doit défendre une position favorable à la création d'un comité Ad Hoc sur l'instauration d'un exécutif à temps plein à la FEUS.

[LOC.3] L'AGES se positionne pour rendre les stationnements du campus gratuits lors des examens qui ont lieu la fin de semaine. (04/06/19)

[LOC.4] L'AGES est en faveur de l'élargissement des offres de la STS le soir et la fin de semaine. (25/01/17)

[LOC.5] L'AGES est en faveur de mesures visant à améliorer la qualité de vie de la population étudiante de l'UdeS, tant que cela n'entre pas en conflit avec d'autres positions. (02/12/20)

[LOC.6] L'AGES s'oppose à toute tarification imposée par la faculté pour la reprise d'examens (09/11/16).

[LOC.7] L'AGES se positionne pour la présence d'une plage horaire facultaire commune afin d'organiser les AGs. (12/11/17)

[LOC.8] Que l'AGES pousse le décanat de la Faculté des Sciences à atteindre une parité des genres au sein de son corps professoral. (A18)

[LOC.9] L'AGES est en faveur de représenter les personnes étudiantes en géomatique et en pharmacologie si tel est leur désir. (H19)

[LOC.10] L'AGES est contre les frais institutionnels non obligatoires (FINO). (09/11/16)

[LOC.11] L'AGES doit se positionner en faveur de l'épicénisation des communications. (MàJ H21)

[LOC.12] L'AGES se positionne en faveur des revendications suivantes (07/12/16) :

[LOC.12.1] Que l'UdeS permette l'utilisation de prénoms usuels et de la mention de genre adéquate dans le système informatique, sur la carte étudiante et dans l'adresse courriel

[LOC.12.2] Que l'UdeS améliore l'accès à des toilettes non genrées lors des rénovations ou de nouvelles constructions sur le campus

[LOC.12.3] Que l'UdeS assure l'accès à un vestiaire non genré au centre sportif

[LOC.13] L'AGES prône l'autonomie locale des regroupements étudiants (départements – > AGES -> FEUS -> le monde). (02/12/20)

[LOC.14] L'AGES se positionne pour les mesures, dont la tenue d'une campagne, visant à réduire les problèmes de santé psychologique chez la population étudiante. (02/12/20)

[LOC.15] L'AGES est favorable à une réévaluation ponctuelle de la structure de la FEUS. (H21).

[LOC.16] L'AGES est favorable à l'instauration d'une politique de décorum en instances pour les personnes offcières de la FEUS (H21).

[POL] - Positions politiques & externes

[POL.1] L'AGES doit se positionner contre les mesures d'austérité lorsque celles-ci pénalisent les services sociaux (*MàJ H21*).

[POL.2] L'AGES est contre tout débat qui s'acharne sur un individu. (*12/11/17*)

[POL.3] L'AGES se positionne pour la compensation financière de tous les stages. (*11/04/18*)

[POL.4] L'AGES est en faveur de la discussion lors des instances. (*02/12/20*)
Par cette position, on entend ici que l'AGES est favorable à toutes mesures visant à encourager les discussions et échanges d'idées lors d'instance. Cela peut être, notamment, l'ajout de points à l'ordre du jour, le refus de la question préalable, l'octroi de droit de paroles aux personnes externes à l'instance, etc.

[POL.5] L'AGES est en faveur de la gratuité scolaire.

[POL.5.1] L'AGES se positionne pour une éducation accessible à toutes. (*02/12/20*)

[POL.6] Au sujet de l'aide financière aux études, l'AGES tient les positions suivantes :

[POL.6.1] Que le gouvernement rapatrie les prêts étudiants des banques dans un système gouvernemental de prêts étudiants (afin que nos intérêts financent notre gouvernement et non les banques). (*MàJ H21*)

[POL.6.2] Que les pensions alimentaires pour enfant soient retirées du calcul du Programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études, dans le cadre de des transferts fédéraux en éducation.

[POL.7] L'AGES doit se positionner contre la marchandisation de l'éducation.

La marchandisation de l'éducation consiste à considérer l'éducation comme un produit, un objet de consommation, duquel la valeur varie en fonction de son potentiel à répondre aux besoins du marché.

[POL.8] L'AGES doit se positionner en faveur d'une réforme du programme de bourses Perspective du ministère du Travail en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieure (*H22*).

[POL.9] L'AGES se positionne pour les travaux pratiques, laboratoires, et les travaux de recherche ne soient pas impactés lors d'une levée de cours dans le cadre d'un vote de grève (*E22*).

[SOCIO] – Positions sociales

[SOCIO.1] L'AGES demande que tout changement quant aux règlements concernant les activités socioculturelles soit précédé d'une consultation avec les associations étudiantes concernées. (12/11/17)

[SOCIO.1.1] L'AGES se positionne contre les nouvelles directives lors des activités socioculturelles avec alcool, qui sont de bannir les shooters, consommations alcoolisées de plus de 6% (ABV), ainsi que les invité.e.s ne faisant pas partie de la communauté étudiante de l'Université de Sherbrooke (MàJ H21).

[SOCIO.2] Que l'AGES se positionne contre la distribution et la commandite en lien avec les boissons énergisante dans les événements universitaires. (H20)

[SOCIO.3] Que l'AGES se positionne pour l'offre de mocktails gratuitement aux personnes le désirant, dans ses activités sociales et encourage les autres associations à faire de même. (H21)

[SOCIO.4] Que l'AGES se positionne pour l'offre d'alternatives végétariennes/véganes aux personnes le désirant, dans ses activités sociales et encourage les autres associations à faire de même. (H21)

[SOCIO.5] Que l'AGES se positionne un meilleur encadrement de l'UdeS quant aux restrictions sur l'entreposage d'alcool. (H21)

[SOCIO.6] Que l'AGES milite en faveur d'un encadrement plus égalitaire lors des tailgates. (H21)

[SOCIO.7] Que l'AGES encourage les campagnes visant à sensibiliser la population étudiante sur la réduction des méfaits de l'alcool et/ou des drogues. (H21)

[ENV] – Positions sur l'environnement et les droits de la personne.

[ENV.1] L'AGES doit se positionner contre tout projet de pipeline ou d'oléoducs.

[ENV.1.1] L'AGES se positionne CONTRE le projet GNL Québec et CONTRE l'expansion du pipeline de gaz Goldboro. (H20)

[ENV.2] L'AGES doit se positionner contre toute activité comprenant du gaspillage alimentaire.

[ENV.3] L'AGES encourage la prise de mesures afin de contrer la surconsommation. (12/11/17)

[ENV.3.1] L'AGES se positionne en faveur de la décroissance économique. (01/05/19)

[ENV.3.1.1] Que l'AGES réduise continuellement son empreinte écologique; (04/11/21)

[ENV.3.1.2] Que l'AGES encourage toute activité visant à informer la communauté étudiante sur le concept de la décroissance; (04/11/21)

[ENV.3.1.3] Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels gratuits; (04/11/21)

[ENV.3.1.4] Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique, tant que ça ne réduise pas les services aux personnes étudiantes; (04/11/21)

[ENV.4] L'AGES encourage l'utilisation de contenants réutilisables et/ou compostables lors des événements organisés. (12/11/17)

[ENV.5] L'AGES encourage les projets en lien avec le développement durable, en excluant ceux qui marchandisent l'environnement. (11/04/18)

[ENV.6] Que l'AGES appuie les activités et les instances de la CEVES. (H20)

[ENV.7] L'AGES encourage l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture à essence. (02/12/20)

[ENV.8] L'AGES se positionne pour les mesures visant à réduire les GES. (02/12/20)

[ENV.9] L'AGES encourage l'achat de produits alimentaires biologiques, équitables et locaux. (12/11/17)

[ENV.10] L'AGES se positionne en soutien aux luttes des Premières Nations, tant que celles-ci n'entrent pas en conflit avec d'autres positions de l'association. (02/12/20)

[ENV.11] L'AGES doit se positionner contre toute forme de discrimination basée sur l'identité de genre, l'identité sexuelle, la condition sociale/économique, l'origine ethnique et/ou la confession religieuse d'une personne. (02/12/20)

[ENV.12] L'AGES défend la cause féministe. (09/11/16)

[ENV.13] L'AGES dénonce la culture du viol et condamne les actes de violence à caractère sexuel. (9/11/16)

[ENV.13.1] L'AGES encourage toute initiative visant l'adoption d'une loi qui encadrerait les universités afin qu'elles répondent de façon adéquate aux plaintes de violences sexuelles qu'elles reçoivent. (09/11/16)

[ENV.14] L'AGES se positionne contre la précarité étudiante. (11/04/18)

[ENV.15] L'AGES se positionne pour les mesures visant à réduire l'impérialisme occidental et favorise la décolonisation des pays. (H21)

[ENV.15.1] L'AGES se positionne contre le volontourisme et la publicisation de celui-ci au sein de l'Université. (15/03/17)

[ENV.15.2] L'AGES s'oppose aux initiatives s'inscrivant dans une optique d'appropriation culturelle. (H21)

[ENV.16] L'AGES prône les droits de la personne. (12/11/17)